

Formation Continue des Dirigeants

BENEVOLES, TOUS ACTEURS DE LA GYM

OBJECTIFS

- Maîtriser les principaux éléments réglementaires relatifs à la fonction de dirigeant associatif
- Utiliser le projet associatif comme outil de structuration de l'engagement bénévole au sein de sa structure associative
- Mettre en œuvre des stratégies de valorisation et de fidélisation des bénévoles

CONTENUS

- Rôles et fonctions du dirigeant associatif

- Notion de responsabilité
- Ethique et valeurs associatives
- Aides à la fonction de dirigeant

- Projet associatif comme support de l'engagement bénévole

- Les enjeux de la conception d'un projet associatif
- Les grandes étapes de la construction et de la mise en œuvre d'un projet associatif
- Le management des différents acteurs impliqués au sein du projet associatifs (dirigeants, salariés, bénévoles, pratiquants, parents)

- Valorisation et fidélisation des bénévoles

- Les outils d'identification et de valorisation des compétences à disposition
- La valorisation des compétences comme outil de fidélisation des bénévoles

METHODES UTILISEES

- Méthodes pédagogiques

- Formation en présentiel
- Présentations et supports powerpoint
- Tables rondes
- Echanges avec les participants
- Cas pratiques et travaux de groupes
- Outils digitaux d'animation

- Méthode d'évaluation

- Pas d'évaluation – Délivrance d'une attestation

FORMATEURS

- Intervenants INF/ FFGym
- Intervenants extérieurs (experts, clubs, structures déconcentrées) en lien avec les thématiques de formation

PUBLIC

Dirigeant élu, salarié ou bénévole impliqué au sein d'une structure affiliée à la FFGym

PARTICIPANTS

50 stagiaires minimum

(L'INF se réserve le droit d'annuler la formation en fonction du nombre d'inscrits)

PREREQUIS/CONDITIONS D'ENTREE

Être licencié à la FFGym

Être majeur

Être investi dans une structure de la FFGym

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Lieu : MULHOUSE (68)
- Dates : du 26 au 28 août 2022
- Durée : 2 jours (14 heures)
- Coût : entre 180 € et 470 € (sans ou avec restauration et hébergement)

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant

Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO pour les salariés et pour les dirigeants élus dans le cadre de leur mandat. Devis sur demande.

Responsables de la formation :

T. Gauvin / S. Lamballe

Contact : formation@ffgym.fr

Inscription : [cliquer ici](#), au plus tard le 8 juillet 2022

ou sur notre site :

<https://www.ffgym.fr/Formation>

Page actualités du site FFGym